

Parcours d'accompagnement collectif à la VAE





Sommaire

1. Pourquoi une VAE collective ?
2. Présentation du dispositif
3. Démarche VAE proposée par LES 2 RIVES
4. Modalités d'inscription
5. Prise en charge financière et conditions de mise en œuvre
6. En résumé

1 Pourquoi une VAE collective ?

- **Proposer un nouveau mode d'accompagnement aux agents**
- **Répondre aux besoins des métiers en tension**

2 Présentation du dispositif

2.a La démarche

- Positionnement de chaque agent au regard de son parcours
- Accompagnement collectif et individuel à la rédaction du **livret 1**
- Accompagnement collectif et individuel à la rédaction du **livret 2** comprenant une préparation aux épreuves du jury
- Accompagnement post jury en cas de validation partielle

2.b Les organismes retenus

Les 2 rives

Les 2 Rives

GIP FTLV-IP



ATEC-ITS Tours



3 La VAE et l'accompagnement proposé par LES 2 RIVES

Les 2 Rives : qui sommes-nous ?

Expérience + 18 ans

En accompagnement VAE sur
tous secteurs d'activité et sur
tous niveaux de diplôme

Méthodologie unique

Une amélioration continue grâce à notre
département R&D

Individualisation des accompagnements

Tout en gardant un esprit promotion !

Structure à taille humaine

30 collaborateurs au siège et un
réseau de plus de 200 consultants
experts implantés sur tout le
territoire national



Pionnière French Impact

Innovation sociale ayant prouvée son
impact et prête à devenir une solution
nationale « Générer la validation des acquis
pour accéder à l'emploi »



17 000 certifications

Proposer la certification, avec un regard neutre et
objectif, dans laquelle chaque stagiaire aura ses chances
de succès



**NON À LA
DISCRIMINATION**

Toutes nos formations sont
ouvertes aux personnes en
situation de handicap

**Toutes nos formations sont ouvertes aux
personnes en situations de handicap**

Une question sur l'accessibilité de nos
formations ? Contactez notre Référent
Handicap à inclusion@les2rives.fr



15 000

candidats accompagnés

90%

de taux de réussite

97%

de satisfaction client

87%

Taux de Réussite diplôme
DEAS



Le principe de la VAE

Obtenir **un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle**,
en validant son expérience et ses compétences professionnelles.

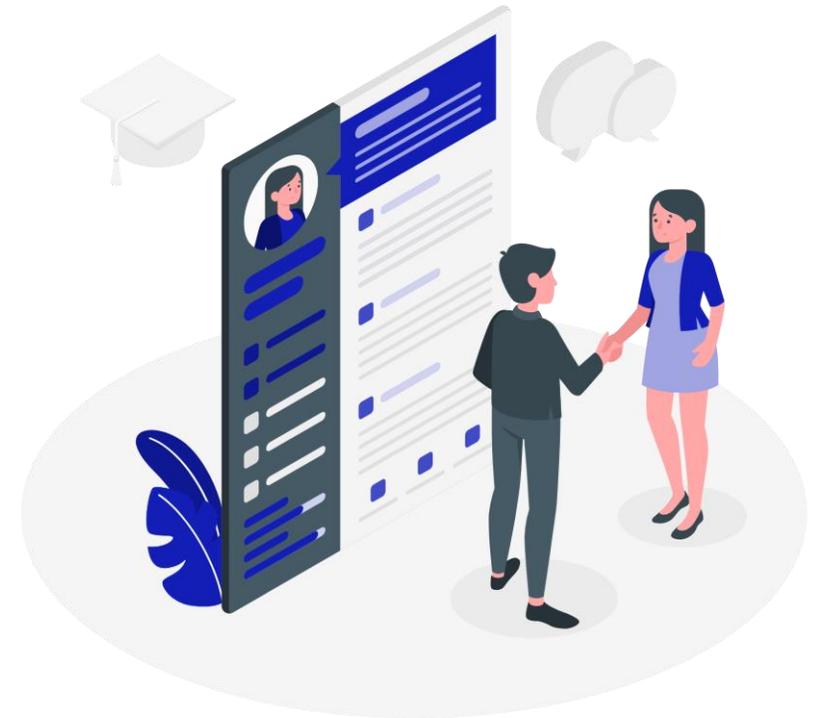
Le diplôme est le même que celui qui est obtenu en formation initiale.





Les conditions d'accès à la VAE

- 1) Expérience professionnelle : **1 an au minimum d'expérience en rapport avec le contenu du diplôme visé**
- 2) Limite d'âge : aucune
- 3) Condition de diplôme : aucune
- 4) Condition de niveau scolaire : aucune





Pourquoi se lancer dans une VAE ?



Se sentir reconnu(e) dans son environnement personnel et professionnel



Mettre en adéquation son niveau de qualification avec sa fonction ou son statut



Sécuriser son employabilité



Être acteur de sa trajectoire professionnelle en (re)donnant du sens à sa pratique



Mieux se connaître & booster sa confiance en soi

Les étapes de la VAE

L'expérience peut valoir tout ou partie d'un diplôme



Choix du
diplôme

▽
Parmi les 17 000
disponibles



Dossier de
recevabilité

▽
Présentation de sa
carrière auprès du
certificateur



Avis de
recevabilité

▽
Validation par le
certificateur de la
faisabilité du
projet VAE



Dossier
d'expérience

▽
Rédaction d'un livret
d'expérience en lien
avec le diplôme visé

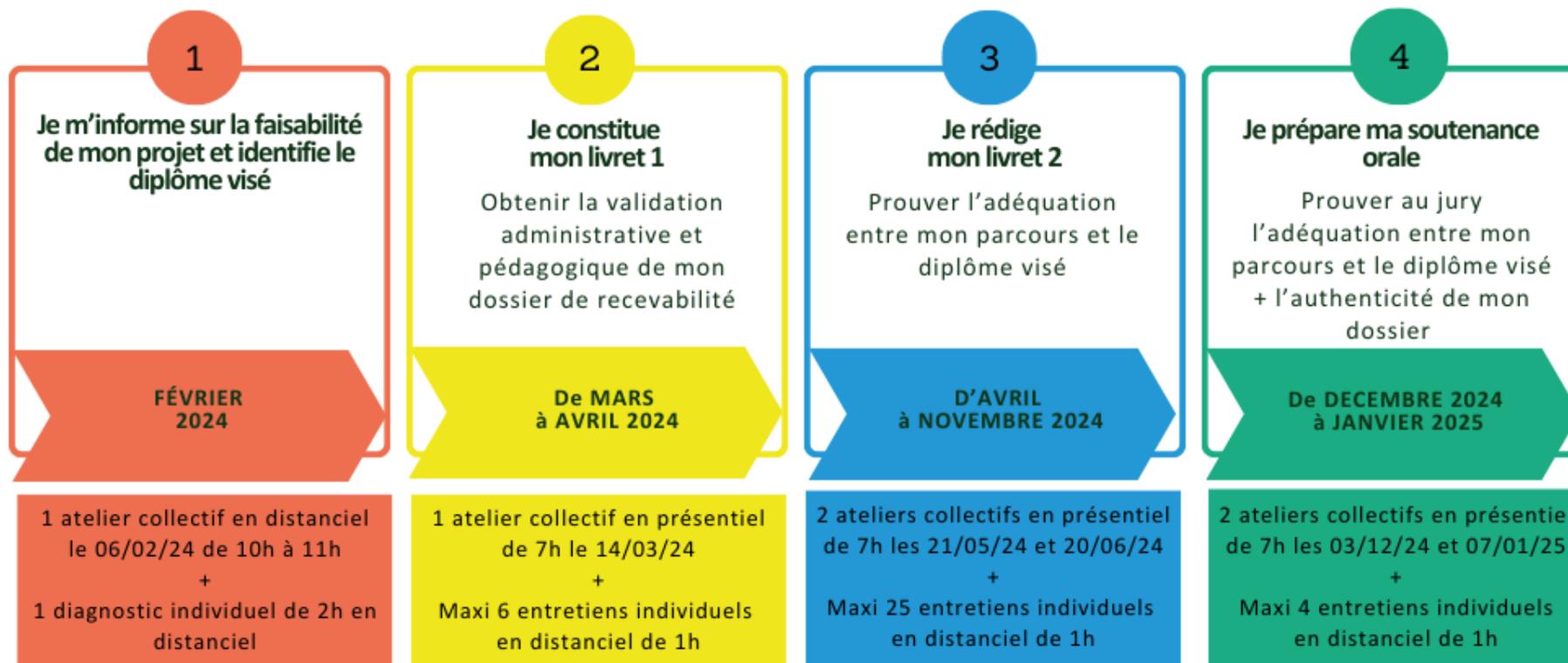


Oral devant
un jury

▽
Présentation de
son dossier
d'expérience

VAE COLLECTIVE AS - AES

SUR TEMPS DE TRAVAIL EN 4 ETAPES



Soit 3h de diagnostic, 35 h d'accompagnement en collectif et 35 h d'accompagnement en individuel.
La durée de temps de travail individuel hors accompagnement n'est pas quantifiée et est variable selon chaque agent.

Le + de LES 2 RIVES
Modules digitalisés en accès libre et autonome via une plateforme pédagogique permettant de renforcer ses compétences transversales.

Accompagnement post jury
en cas de validation partielle du diplôme :
1h d'accompagnement collectif en distanciel et
2 à 6 h d'accompagnement individuel en distanciel.

Prérequis pour le distanciel :
Etre équipé d'un PC avec caméra et micro + une connexion internet

Le diagnostic



Durée : 1 à 2 sem.



Evaluer la faisabilité du projet et identifier le diplôme visé

Etape 1 : répondre à un questionnaire d'autodiagnostic

Etape 2 : analyser son parcours avec l'aide de son accompagnateur

Etape 3 : étudier la proposition de diplôme(s) potentiel(s) identifié(s) par son accompagnateur

Etape 4 : valider le choix du diplôme visé

1 entretien suivi d'échanges pour confirmer le choix du diplôme



DEAS



BLOC 1

Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

BLOC 2

Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

BLOC 3

Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

BLOC 4

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

BLOC 5

Travail en équipe pluriprofessionnelles et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

La recevabilité



Durée : 2 à 4 sem.



Obtenir la validation administrative et pédagogique de son dossier de recevabilité

Etape 1 : rassembler les pièces permettant de justifier de 1607 heures d'expériences

Etape 2 : mettre en avant les compétences développées au regard du diplôme visé

Etape 3 : envoyer son dossier de recevabilité (selon les modalités attendues par le certificateur)

1 ou plusieurs entretiens en fonction de la complexité du dossier à monter

Le dossier d'expérience



Durée : 5 à 7 mois



Prouver l'adéquation entre son parcours et le programme du diplôme visé

Etape 1 : sélectionner ses expériences significatives en lien avec le diplôme visé

Etape 2 : élaborer le plan détaillé de son dossier d'expérience

Etape 3 : rédiger son dossier d'expérience

Etape 4 : envoyer son dossier d'expérience (selon les modalités attendues par le certificateur)

Des entretiens réguliers tous les 10 à 15 jours selon le temps investi dans la rédaction entre 2 RDV

La préparation à l'oral



Durée : 1 à 2 sem.



Prouver l'adéquation entre son parcours et le diplôme visé + l'authenticité de son dossier

Etape 1 : structurer sa présentation en vue de la soutenance orale

Etape 2 : s'entraîner à la soutenance sur la présentation et sur les questions / réponses

1 à 2 entretiens de préparation, environ 1 à 2 semaines avant le passage devant le jury



Le rôle de l'accompagnateur



Donner des objectifs et conseiller sur l'optimisation du travail de l'agent



Vérifier l'adéquation du contenu du dossier avec les attentes liées au diplôme visé



Guider et conseiller sur la construction et la rédaction du dossier



Amener l'agent à prendre de la hauteur sur sa pratique professionnelle



L'accompagnement multimodal



Les entretiens
individuels



Le diagnostic

L'accompagnement à l'élaboration du dossier de recevabilité

L'accompagnement à la rédaction du dossier d'expérience



Les ateliers
collectifs



La prise en main des outils bureautique

Le lancement de phase : recevabilité et rédaction du dossier

La mise en sens de l'auto-formation et écriture

Les ateliers d'écriture collectifs

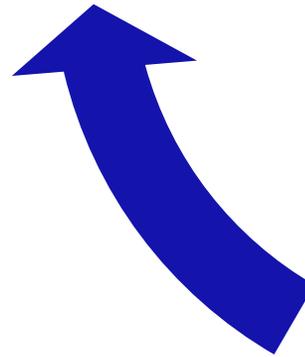
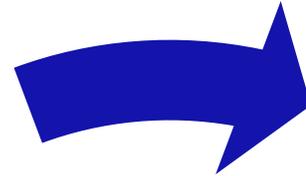
La préparation à l'oral du jury en simulation « oral blanc »

Que vous apportent les ateliers collectifs ?

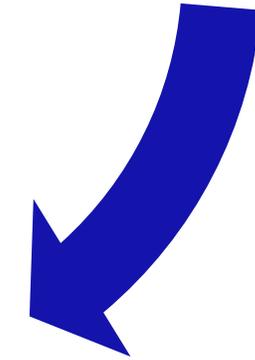


Echange de pratiques et d'expériences

Emulation et cohésion de promotion



Intelligence collective



Ateliers collectifs en présentiel



Lieu : ANFH La Chaussée St Victor
Horaires : 9H – 17H



Equipements requis :
PC avec accès à Internet
*Si besoin l'ANFH peut mettre à disposition
ce matériel lors des ateliers collectifs en
présentiel*



Les facteurs de succès



Une initiative personnelle de l'agent avec le soutien de son employeur



La motivation tout au long de la démarche



Une bonne organisation personnelle



Un travail soutenu et régulier pendant et en dehors des entretiens



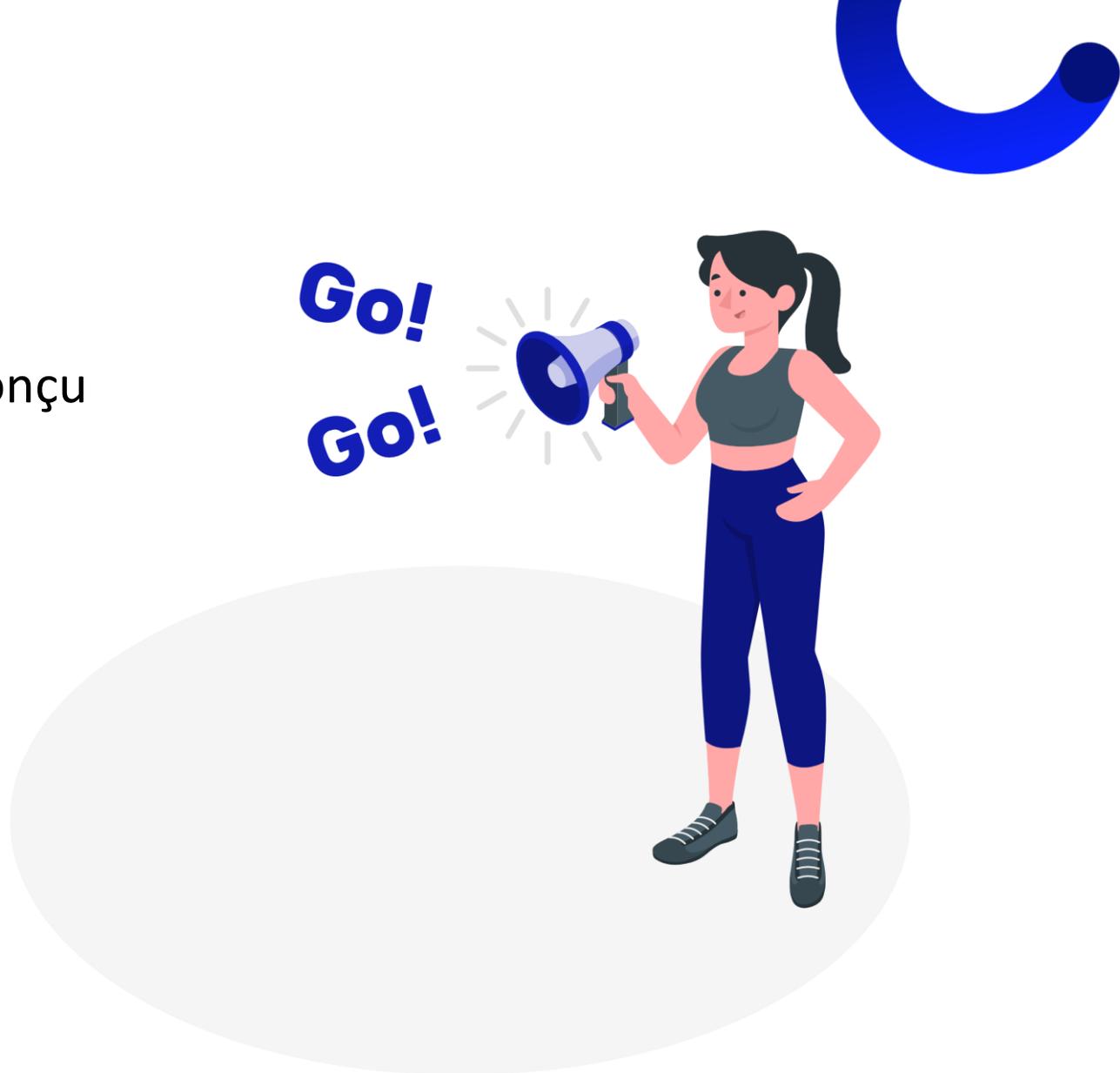
Le renfort de ses connaissances sur le métier



Le dynamique de groupe

Les facteurs de succès

Tout le parcours d'accompagnement est conçu pour réussir sa démarche VAE, et **la clé du succès est l'implication de TOUS !**



MONITEUR - EDUCATEUR et EDUCATEUR SPECIALISE

SUR TEMPS DE TRAVAIL EN 4 ETAPES



Soit 3h de diagnostic, 35 h d'accompagnement en collectif et 35 h d'accompagnement en individuel.

La durée de temps de travail individuel hors accompagnement n'est pas quantifiée et est variable selon chaque agent.

Le + de LES 2 RIVES

Modules digitalisés en accès libre et autonome via une plateforme pédagogique permettant de renforcer ses compétences transversales.

Accompagnement post jury

en cas de validation partielle du diplôme :

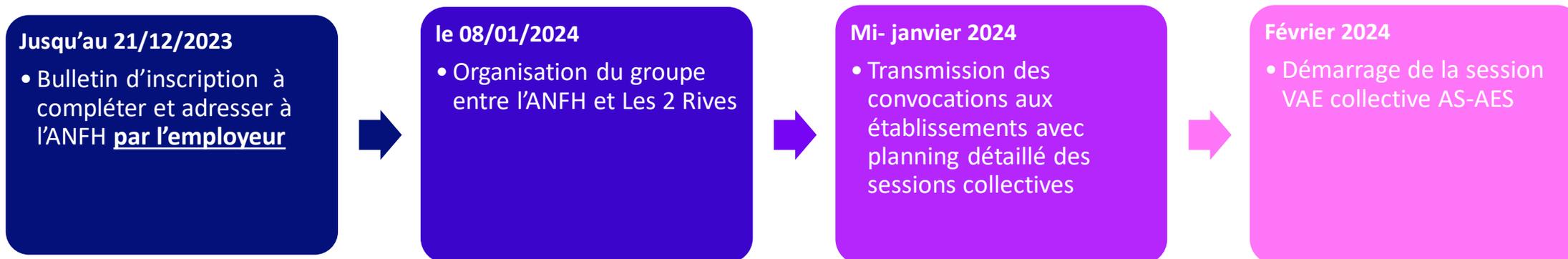
1h d'accompagnement collectif en distanciel et
2 à 6 h d'accompagnement individuel en distanciel.

Prérequis pour le distanciel :
Etre équipé d'un PC avec caméra et micro
+ une connexion internet

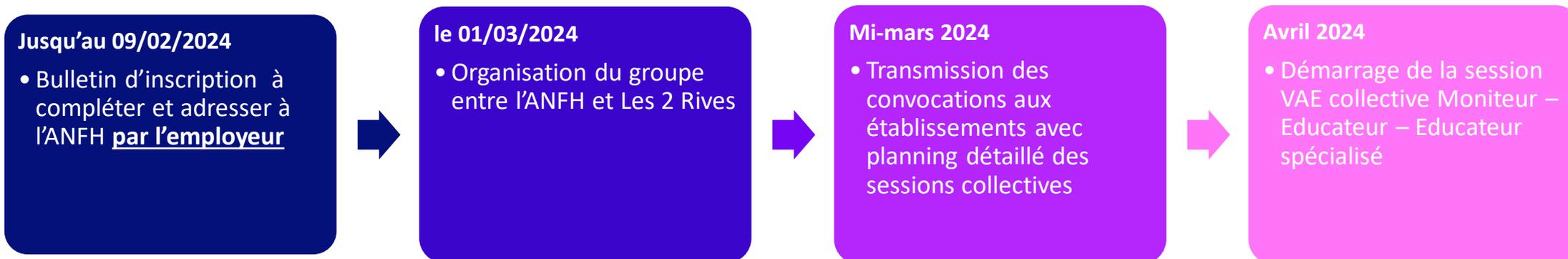
4 Modalités d'inscription

4.a Gestion des groupes

Groupe AS - AES



Groupe Moniteur – Educateur – Educateur spécialisé



4.b Bulletin d'inscription

BULLETIN D'INSCRIPTION VAE COLLECTIVE

Bulletin à retourner complété à centre.formation@anfh.fr



Code ANFH Ets	
Etablissement :	
Thème action de formation :	VAE COLLECTIVE
Nom du référent dans l'Etablissement	
Coordonnée mail du référent	
N° tél du référent	

INSCRIPTIONS					
NOM PRENOM	GRADE AGENT	METIER AGENT	DIPLOME VISE	MAIL AGENT (distanciel)	MAIL CONTACT ETABLISSEMENT
		-	-	-	
		-	-	-	-
		-	-	-	-
		-	-	-	-
		-	-	-	-
		-	-	-	-

5

Prise en charge financière et conditions de mise en œuvre

5.a Prise en charge financière par l'ANFH

- ✓ Les blocs de compétences en cas de validation partielle

- ✓ L'accompagnement par les prestataires
- ✓ Les frais de déplacement et les déjeuners de l'agent lors des temps collectifs en présentiel
- ✓ Les frais de remplacement

- ✓ L'accompagnement 4 C en cas de difficultés avec la langue française

5.b L'accompagnement 4C



Communication orale

Comprendre décrire, formuler, interagir avec divers interlocuteurs



Communication écrite

Comprendre des documents, rechercher efficacement une information, rédiger dans différents contextes (documents de traçabilité, cahier de liaison message,...)



Utiliser le numérique

Naviguer. Utiliser des applications professionnelles, un intranet



Se repérer dans l'espace

Utiliser un plan, suivre un itinéraire



Calculer

Apprécier des quantités, doser, interpréter des taux



Se repérer dans le temps

Utiliser un calendrier, des fiches horaires, estimer des durées

5.C Conditions de mise en œuvre

ANFH	ETABLISSEMENT
<p>Saisie de l'action sous GE/GEA, gestion du suivi des candidatures et traitement des frais d'enseignement</p> <p>Ateliers collectifs en présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise à disposition d'une salle- Mise à disposition de PC et wifi si nécessaire	<p>Organisation du temps de travail en collaboration avec l'agent</p> <p>Mise à disposition de matériel si nécessaire pour les entretiens individuels en distanciel (PC équipé d'un micro et d'une caméra + une connexion internet)</p> <p>Saisi des demandes de remboursement de déplacement et traitement</p>

6 En résumé

6.a En résumé

L'ANFH OUVRE UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT À LA VAE

- ✓ sous forme d'un **accompagnement collectif**,
- ✓ aux agents **positionnés par leur établissement**,
- ✓ quel que soit le diplôme visé,
- ✓ sur un **volume horaire d'accompagnement plus important** qu'une VAE classique,
- ✓ avec un **financement sur les crédits mutualisés de l'ANFH** (à différencier de l'accompagnement VAE financé sur le CFP)

6.b Contacts

Pour obtenir des renseignements sur la VAE :

Caroline LABBE – Conseillère en dispositifs individuels
02.54.46.55.07 – ca.labbe@anfh.fr

Pour toutes inscriptions et la gestion administrative :

Pôle formation : centre.formation@anfh.fr

Avez-vous des questions ?